

LE METIER



Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses

besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant.

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer :

- A domicile : au sein d'un service de garde d'enfant à domicile ou en tant qu'assistante maternelle après avoir obtenu l'agrément du conseil général
- En structure collective : crèche, école maternelle, centre de loisirs, jardins d'enfants...

LA FORMATION

La formation conduit à l'obtention du CAP AEPE et permet d'acquérir les connaissances liées au développement de l'enfant, ses besoins spécifiques en termes d'alimentation, activités ludiques en intégrant les dimensions de communication adaptée avec l'enfant, les parents et les autres professionnels.

Elle est articulée autour de trois épreuves professionnelles (EP) et de matières générales :

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 : Exercer son activité en milieu collectif
- EP3 : Exercer son activité en milieu individuel
- Matières générales et PSE, possibilité de dispense si le candidat est titulaire d'un diplôme de niveau CAP-BEP obtenu en France.

Selon le parcours de formation, le candidat devra justifier soit :

- d'une expérience professionnelle d'au moins 352 heures et de 96 heures de stage,
- de 384 heures de stage ou d'expérience professionnelle en crèche pour se présenter à l'examen.

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
- Salariés, salariés en reconversion professionnelle
- Personnes en situation de handicap n'ayant pas de contre-indication à l'exercice du métier

PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française, communication écrite et orale.
- Expérience professionnelle auprès d'enfants (stage acceptés)
- Bonne résistance physique
- Avoir réussi les épreuves d'admissibilités organisées par IF2M- test écrit et entretien oral

MODALITES D'EXAMEN

Les examens sont organisés par l'Académie de Lyon et sont constitués de deux soutenances orales (EP1-EP3) et d'épreuve écrite (EP2).

PARCOURS ET FINANCEMENTS POSSIBLES

Demandeurs d'emploi :

- Alternance : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage
- Action individuelle : financée par Pôle emploi ou la Région en CARED individuel
- Préparation opérationnelle à l'emploi (POE)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Contrat de sécurisation professionnelle

Salariés :

- Compte personnel de formation (CPF)
- CPF de transition professionnelle – Transition Pro
- PRO-A : financée par l'OPCO de l'employeur

Le tarif appliqué dépend de votre dispositif de financement, merci de nous consulter pour un devis.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Durée 503 heures de formation
- Dates du **24/08/2021 au 13/05/2022**
- Lieu 113, rue Marietton – 69009 LYON
- Nombre de places disponibles 36

INSCRIPTION & SELECTION

Pour les structures employeurs souhaitant recruter un alternant :

Vous pouvez adresser nous adresser un mail ou nous contacter par téléphone.

Pour les candidats :

Inscription à une **information collective obligatoire**

Epreuves d'admissibilités : test écrit et entretien oral

Le jour de l'information collective, merci d'apporter un CV et de vous munir de votre numéro de demandeur d'emploi.

04 78 62 02 02
contact@if2m-formation.fr

Référence de l'action à IF2M à rappeler : **CAP 821**

Dates et horaires d'information collective :

- 27/01/2021 à 9h30
- 03/02/2021 à 9h30
- 11/02/2021 à 9h30
- 17/02/2021 à 9h30
- 23/02/2021 à 9h30
- 03/03/2021 à 9h30

Lieu : 113, rue Marietton – 69009 LYON – 1^{er} étage

INFORMATIONS UTILES

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code RNCP : 280848

Code ROME : K1308

N° EDF

VIA COMPETENCES N° KAIROS